www.mairie-distre.fr

Septembre 2022

Distr'action

Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré

A retrouver dans ce numéro

3 INFOS COMMUNALES
Nouvelle équipe technique
Bonne retraite
Projet éolien
Arrosage et désherbage
Tarifs cantine

5 ACTUALITÉS
Espace de convivialité
Point-Livres

6 RENTRÉE SCOLAIRE
Ecole des vignes
Abribus

7 DISTRÉ EN FÊTE
Inauguration
Fête de l'école
Chevauchées

Votre mairie vous accueille:
Du lundi au vendredi
8h30—12h30
(l'après-midi sur rendez-vous)
Le 1er et 3ème samedi
de chaque mois
9h00—12h
02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr

2 / Mot du Maire

Eric Touron
Maire

Optimistes ou pessimistes sur le réchauffement climatique, l'été 2022 l'a rendu concret: nombreux jours de canicule à répétition, centaines d'hectares de forêts parties en fumée, violents orages... Cet été aura été marqué par des événements climatiques extrêmes.

Est-ce la fin de l'insouciance et de l'abondance comme l'a déclaré le Président de la République ? Je ne saurai vous dire mais j'ai bien ressenti chez beaucoup d'entre vous un sentiment d'inquiétude voire d'anxiété, mais aussi une prise de conscience.

A part quelques incorruptibles dont un a été verbalisé (350 € d'amende) vous avez parfaitement respecté les arrêtés préfectoraux relatifs aux conditions d'arrosage. Soyez-en vivement remerciés.

Lors de la prochaine séance du conseil municipal, nous devrons réfléchir aux économies d'électricité possibles, compte tenu du risque de non-approvisionnement qui nous est annoncé.

Mais le point positif de cet état de fait que l'on peut dorénavant difficilement nier, sera la prise de conscience quasi collective qu'il est peut être encore temps d'agir par des petits gestes simples au quotidien, petits gestes pouvant contribuer au minimum à ne pas aggraver la situation.

Pour vous convaincre de la chance que nous avons d'avoir une nature sauvage ou organisée par nos agriculteurs ou viticulteurs, rien de mieux qu'une promenade dans nos chemins et si elle est partagée avec votre famille ou vos amis, une part de bonheur sera certainement à portée de vos yeux.

Léonard de Vinci disait que les meilleures leçons se prenaient dans la nature, alors avec les décors automnaux qui s'annonceront dans quelques semaines, je vous souhaite de très belles révisions.

M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
Tél: 02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@orange.fr

UNE NOUVELLE EQUIPE TECHNIQUE

Pour palier à des départs en retraite précédés de périodes d'arrêts maladie, des recrutements avaient été anticipés. L'équipe technique qui se compose de 6 agents polyvalents s'organise autour d'Anthony DESCHAMPS qui en est le responsable, Maurice TARDIF, 34 ans d'ancienneté, en charge des espaces verts, Denis SOURICE entretien et gestion de la salle intercommunale et maintenance générale, David COLLANGE, Thomas PUAUD et Thomas ORAN entretien général.

La mythique image de ceux que l'on appelait autrefois les cantonniers n'est pas encore dissipée. Nos agents qui peuvent certainement parfois faire des erreurs sont à la vue de tous, contrairement à des employés d'entreprises. Ils peuvent effectivement s'arrêter pour discuter quelques minutes comme le font de nombreux salariés autour de la machine à café, sauf que nos agents sont à l'air libre et visibles !

Toutefois, n'hésitez pas à nous faire remonter des dysfonctionnements, dans l'entretien et la mise en valeur de notre commune, que vous auriez pu constater.

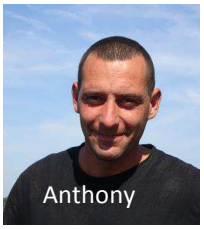
Anthony

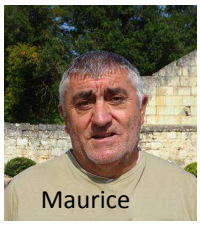
Maurice

Denis

David

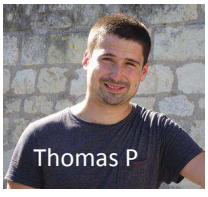
Thomas P

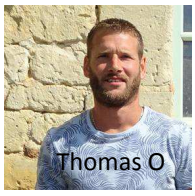
Thomas O

BONNE RETRAITE Michel et Pascal

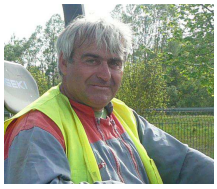

Après des carrières entrecoupées d'arrêts maladie, Michel et Pascal vont faire valoir leur droit à la retraite.

Pascal est entré à la commune en 1994, affecté à l'entretien des chemins principalement, il a muté vers l'entretien de la zone du Champ Blanchard quand nous avons décidé de sous-traiter le broyage des accotements.

Michel a rejoint les effectifs communaux en 2003. Sachant tout faire de ses mains, nous lui devons la réfection de nombreux murs en taille de pierres. Son plus beau chantier restera, sans aucun doute, l'aménagement paysager du rond point de Champmaux.

Nous souhaitons à chacun une bonne retraite remplie d'occupations et de plaisirs partagés.

ARROSAGE ET DESHERBAGE

Vous avez été nombreux à vous interroger sur l'arrosage des plantations et massifs par nos agents communaux alors que des arrêtés préfectoraux l'interdisaient pour les particuliers.

Notre commune ayant investi, il y a de nombreuses années, dans un dispositif de récupération d'eau de 120 000 litres issus de la toiture des ateliers, il nous était donc permis de pouvoir arroser et de donner un peu de couleurs à notre village.

Plusieurs d'entre vous ont fait part de leur mécontentement sur l'absence de désherbage de mauvaises herbes devant leur domicile. Depuis maintenant 15 ans, nous avons opté pour le zéro phyto et désherbons comme vous le savez de manière thermique. Il aurait été irresponsable d'utiliser notre matériel en cette période de sécheresse au risque de mettre le feu.

Après les dernières pluies, nos agents ont procédé au désherbage des endroits les plus enherbés et ont essuyé des remarques sur la dangerosité d'utiliser nos « désherbeurs thermiques » en cette saison.

Vous comprendrez, je l'espère, combien il est difficile de trouver la solution consensuelle !

PROJET EOLIEN DES PERRUCHES

Comme nous vous l'avions annoncé, les conseils municipaux de Distré et de Courchamps ont, pour des raisons diverses et variées, émis majoritairement un avis défavorable sur l'implantation de ce parc éolien. Ces avis, nous vous le rappelons, ne sont que consultatifs.

Suite à cette prise de position, la société Quénéa en charge des études pour le compte de la Banque des Territoires (institution d'Etat) a rompu les relations avec nos communes.

A ce jour, nous ne savons pas où en est ce projet, est il totalement abandonné ou dans l'attente d'un soutien plus appuyé de l'Etat ou des prochaines dispositions législatives qui devraient être débattues au Parlement dans les prochains mois ? C'est pourquoi, il nous est difficile de répondre aux questions qui nous sont posées, n'ayant aucune information fiable.

Les faiblesses pointées sur notre indépendance énergétique, les ambitions climatiques de la France, la protection de la biodiversité, du patrimoine, des paysages et les préoccupations des riverains promettent certainement des débats vifs et animés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés si des informations nous parvenaient.

TARIFS CANTINE

Comme pour vous dans vos ménages, l'augmentation du coût des aliments, de l'électricité non plafonnée pour les collectivités et de la grille de la fonction publique va conduire à une augmentation de l'ordre de 15 % du prix de revient des repas. Si nous avions répercuté l'ensemble des augmentations, le prix du repas aurait dû passer de 3,30 € à 3,80 €. Compte tenu des finances saines de la commune, le Conseil Municipal a décidé de limiter la hausse à 10 cts et de ne pas augmenter les tarifs de la garderie périscolaire et de l'accueil du mercredi. Seul le goûter passera de 65 cts à 70 cts.

Il est bien évident que ce choix tarifaire ne viendra pas compromettre la qualité des produits servis et que le mot d'ordre rappelé au personnel de restauration par le Maire, en ce début d'année scolaire, reste **« Consommer local c'est capital ».**

4 / Infos communales

AVENIR DU CHEMIN DES PLANTES

Le chemin des Plantes, voie allant de la route de Chétigné à la zone du Champ Blanchard, est un ancien chemin de remembrement sur lequel une couche de goudron avait été posée, il y a plusieurs dizaines d'années.

Le tronçon nord étant fortement détérioré suite à un trafic important et non adapté, la question de sa réfection a été abordée. Hormis les Distréens, la quasi-totalité des personnes qui l'empruntent sont des usagers venant ou allant vers Montreuil Bellay qui, par habitude, ne prennent pas la rocade. Compte tenu du coût des travaux pour refaire une voie pouvant supporter le trafic actuel (100 000 €), de la possibilité de passer par la rue du Pavé de Riou (+230 mètres), d'emprunter les accès prévus pour la zone du Champ Blanchard, il a été décidé de lui redonner sa vocation initiale, à savoir celle d'un chemin agricole.

Bien évidemment les piétons et cyclistes pourront toujours l'utiliser.

DANS QUELQUES SEMAINES, CETTE VOIE SERA SUPPRIMÉE.

AMIS VENANT OU ALLANT VERS LE SUD,

PRENEZ LA ROCADE

Découvrez ce panneau aux entrées du Chemin des Plantes !

ACHAT NOUVEAU TRACTEUR

Dans un esprit de saine gestion des deniers publics, nous avons fait le choix de remplacer notre vieux tracteur Renault 754 de 27 ans, par un tracteur d'occasion New Holland de 2015. L'achat d'un tracteur neuf ne se justifiant pas compte tenu des besoins communaux. L'achat a été réalisé auprès de l'entreprise SEMAT de Thouars au prix de 44 160 € TTC diminué de la reprise de notre vieux tracteur au prix de 7 000 € .

AVANT UN ORAGE

Soyez prudents, pensez à vider vos pièges à eau quand un orage est annoncé sur Distré. Un petit nettoyage peut vous en éviter un grand, en cas d'inondation.

NETTOYONS LA NATURE

Retrouvez les conseillers enfants et adultes pour ramasser les déchets sur notre commune. Aidez-les à préserver notre environnement.

Rendez-vous dans la cour de la Mairie, le SAMEDI 24 SEPTEMBRE, à 10 h.

Pensez à apporter des gants et votre bonne humeur.

TAPINOMA MAGNUM

Un foyer de fourmis Tapinoma Magnum a été détecté dans le lotissement d'Aubigny. Un traitement curatif a été fait sur le domaine public et il conviendrait qu'en cas de prolifération, les particuliers puissent traiter. Afin d'aider les particuliers à lutter contre ces insectes, il est proposé de verser une subvention de 50 € par foyer, en cas de présence dûment constatée et sur justificatif de traitement par une société spécialisée. La subvention sera versée sur présentation d'une facture acquittée.

Comment reconnaître les Tapinoma ? *Il suffit d'en écraser une entre deux doigts et de la sentir, elle sent le beurre rance. Aucune autre fourmi n'a cette odeur.*

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUI

Une enquête publique sur la modification n° 1 du PLUI du secteur Saumur Loire Développement, aura lieu du **lundi 26 septembre à 8h30 au vendredi 28 octobre 2022 à 17h inclus.**

Elle sera consultable auprès du secrétariat de la mairie de Distré, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h15 (jours ouverture secrétariat). Si nécessaire l'après-midi sur rendez-vous au 02.41.50.28.50.

Un registre pour déposer vos observations sera à votre disposition au secrétariat de mairie pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la Mairie de Distré le lundi 26 septembre de 9h à 12h et le samedi 15 octobre de 9h à 12h.

Plus d'infos sur le site de la mairie.

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du secteur Saumur Loire Développement

Modification n°1

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ESPACE DE CONVIVIALITÉ DISTR'AYANT

Les membres du Conseil d'Administration de notre nouvelle association gérante, vous invitent:

le samedi 10 septembre 2022 de 14 h à 18 h
et le mercredi 14 septembre 2022 de 15 h à 19 h

à venir découvrir l'espace de convivialité DISTR'AYANT situé au 10, place de l'Amitié à Distré (entrée près de la mairie).

Plusieurs activités vous attendent : Jeux de cartes, jeux de société, boule de fort, multimédia, détente, lecture.
Vous disposerez également d'un espace où vous pourrez consommer des boissons chaudes et des rafraîchissements.
L'espace « Jeux » et l'espace « lecture »sont accessibles aux adhérents aux horaires d'ouverture.
Le Point-Livres est disponible selon un calendrier établi avec les Responsables et affiché sur la porte.
Pour profiter de tout cela, adhérez à l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT en versant 10 € pour les Distréens et 15 € pour les hors-commune, (adhésion valable du 1er sept au 31 août).

Vous pourrez réserver vos plannings pour le jeu de boule de fort.
Nous serons à votre disposition pour répondre à vos questions et recueillerons vos inscriptions.

Téléphone : 09 77 80 98 37 ;

Email : aecd49@orange.fr

POINT-LIVRES DANS L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Vous pouvez emprunter des livres dans votre point-livres situé à l'espace de convivialité aux heures de permanences affichées sur la porte. Il suffit de venir vous inscrire au local POINT-LIVRES aux heures de permanences et d'être adhérent de **l'Association Espace de Convivialité DISTR'AYANT.**

OUVERTURE: Le MARDI des semaines impaires de 16h à 19h et certains jeudis, de 17h à 18h (Selon planning affiché).
Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres pour une durée d'un mois renouvelable une fois.

Vous pouvez aussi prendre des livres dans les 3 boîtes à livres à votre disposition: l'une à droite du porche d'entrée de la Mairie, la deuxième, Place Jacques Pein à Chétigné et la troisième Place Mesnet à Munet. Ces boîtes sont en accès libre, gratuit, 24h / 24h, 7j / 7j. **Vous prenez un ou plusieurs livres et après lecture, vous les rapportez dans cette boîte à livres. Vous pouvez aussi y déposer des livres que vous voulez faire découvrir aux autres lecteurs.**

Une boîte à livres a également été installée à Pocé, Voie Romaine mais elle a été plusieurs fois vandalisée pour finir définitivement cassée, nous obligeant à l'enlever.

Il est regrettable que certains ne respectent pas le matériel collectif installé, privant ainsi les habitants d'un service supplémentaire.
Malheureusement, les aires de jeux des enfants sont elles-aussi souvent vandalisées, espérons que nous ne serons pas obligés un jour de les supprimer au nom de la sécurité !!

BOURG

CHETIGNE

MUNET

6 / Rentrée scolaire

156 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des Vignes de Distré, accueillis par l'équipe enseignante et le personnel de l'école.

Classe de CM2 et CM1: 25 élèves
Classe de CM1 et CE2: 25 élèves
Classe de CE2 et CE1: 22 élèves
Classe de CP et CE1: 25 élèves
Classe de GS et MS: 29 élèves
Classe de MS et PS: 30 élèves

SERVICES PARTENAIRES DE L'ECOLE DES VIGNES

UN TRANSPORT SCOLAIRE MATIN et SOIR reliant votre quartier à l'école des Vignes, avec un animateur pour surveiller les enfants durant le trajet.

Plus d'infos et Tarifs sur le site:
www.mairie-distre.fr

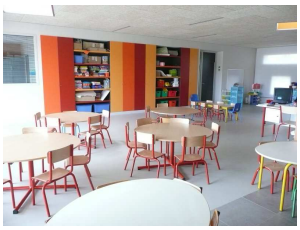

UNE GARDERIE AVANT ET APRES L'ECOLE de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30, dans la Maison verte située en face de l'école, dans des locaux adaptés et lumineux, avec du personnel d'animation qualifié.

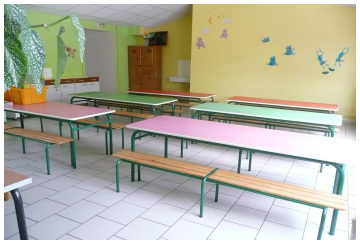

UN SERVICE DE RESTAURATION avec une cuisine préparée sur place, avec des produits locaux, par une cuisinière diplômée, avec l'aide d'animatrices pour aider les plus jeunes. Ce service est réparti sur 2 salles de réfectoire.

Tarifs 2022: enfant classe primaire ou maternelle ➔ 3.40 €
enfant d'autre commune ➔ 5 €

POUR LE MERCREDI, UN ACCUEIL COMMUNAL à la journée ou à la demi-journée, dans la Maison verte, avec un service de cantine assuré le midi, avec le personnel de l'école qualifié en animation. *Mêmes tarifs qu'en 2021/2022.*

Depuis la rentrée, Valérie, Justine, Florence, Amélie et Sylvie vous accueillent à la Garderie périscolaire, à l'Accueil du mercredi et à la cantine.

ABRI BUS RUE DES TOPANNES

L'année scolaire passée, un point de ramassage scolaire a été créé rue des Topannes, plusieurs familles ont demandé qu'un abribus soit installé à cet emplacement. Ce point de ramassage risquant d'être déplacé dans les années à venir, le choix a été fait d'acheter un abribus en bois que nous n'avons pas reçu en temps et en heure compte tenu de la pénurie de matériaux.

LES TRAVAUX CONTINUERONT DANS L'ECOLE DES VIGNES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

La future chaufferie

INAUGURATION DE L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET PORTES OUVERTES

Votre espace de convivialité, situé près de la Mairie, a été inauguré le 17 juin 2022 et des portes ouvertes ont été organisées le samedi 18 juin 2022 permettant ainsi aux Distréens de découvrir ce nouveau lieu de loisirs mis à leur disposition.

bar

Jeu de boule

Coin jeux

Coin lecture

L'association Espace de Convivialité Distr'Ayant est chargée d'organiser la gestion et la mise en place d'activités dans ce nouveau lieu.

FÊTE DE L'ÉCOLE DES VIGNES

Après 2 années sans fête de l'école, l'édition 2022 a été particulièrement arrosée, obligeant l'école des Vignes à se réfugier dans la salle intercommunale des Bois, heureusement libre ce jour-là.
Après un spectacle dynamique présenté par les élèves de toutes les classes sous la houlette de leurs enseignantes, chacun a pu se restaurer et jouer dans les différents stands tenus par des parents d'élèves bénévoles.
Le dynamisme de l'Association des Parents d'élèves a fait de cette fête une réussite malgré les intempéries.
La soirée s'est achevée avec un Karaoké animé par DJ Eric (notre Maire) dans une ambiance conviviale et musicale. Seul souci, le feu d'artifice, initialement prévu ce soir-là, a été reporté au 9 juillet.

RETOUR DES CHEVAUCHÉES DISTRÉENNES

Lancées en 2019 mais stoppées par la Covid, les Courses de Cheval Bâton sont revenues à Distré, le samedi 9 juillet, à partir de 18 h 30, sur le terrain de l'Echallier, en semi-nocturne. La Commune de Distré a donc eu le plaisir d'organiser, en 2022, ses deuxièmes « chevauchées distréennes ».

Le principe de cette compétition loufoque : des concurrents s' affrontent dans des épreuves de saut d'obstacle en chevauchant un bâton orné d'une tête de cheval en peluche. Cette discipline très populaire dans les pays nordiques consiste à courir sur des épreuves de plat ou d'obstacles avec un cheval bâton entre les jambes (le cheval est fourni par les organisateurs).
7 courses ont été ouvertes sur 1000 mètres maxi, avec des lots aux vainqueurs, courses destinées à toute catégorie d'âge avec loterie pour les joueurs.
Entre 2 courses, chacun a pu se restaurer avec les célèbres fouées de Distré et les boissons fraiches proposées à la buvette.
La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice sur le plan d'eau très apprécié par un public venu nombreux.

Les vainqueurs du Grand prix

8/ A vos appareils photos !

A vos appareils photos !

Envoyez-nous des photos de la commune prises au gré de vos balades, sorties sportives, loisirs... Si les contributions sont nombreuses, une page du bulletin sera consacrée aux plus belles photos*. mairie-sg.distre@orange.fr
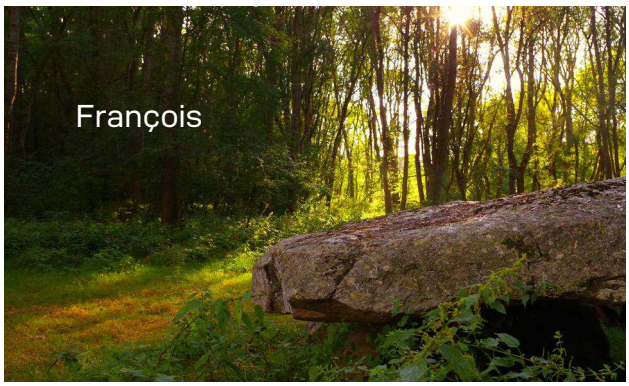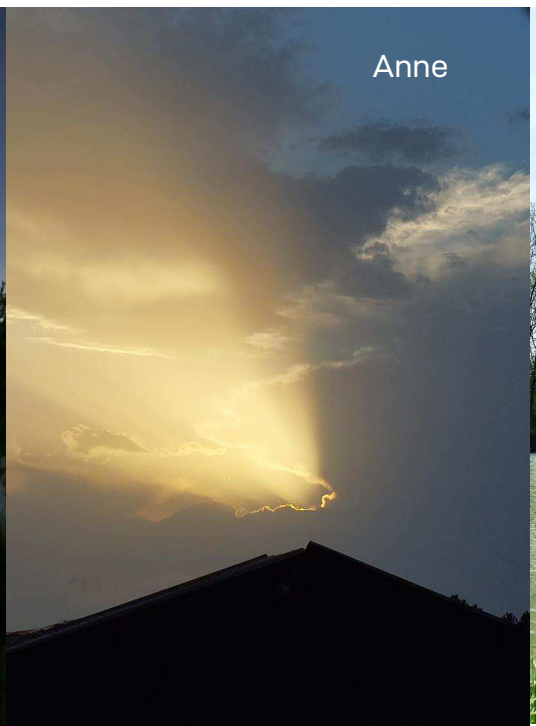
*la mairie choisira les photos retenues pour paraître dans le bulletin